

13 déc 2012 -16:36

Appartient à Conseil des ministres du 13 décembre 2012

Octroi d'un subside à des organisations scientifiques de médecine générale

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à octroyer un subside, pour 2012, à certaines organisations scientifiques de médecine générale en vue de favoriser l'apport d'un soutien scientifique à la médecine générale.

Le subside octroyé aux organisations scientifiques de médecine générale leur permet d'assurer les missions suivantes :

- apporter un soutien scientifique et logistique à la pratique de la médecine générale ;
- contribuer activement à l'amélioration de la coordination entre les producteurs belges de recommandations de bonnes pratiques ;
- participer au projet de mise en oeuvre d'un numéro unique d'appel à la garde de médecine générale et au dispatching des appels sur la base de protocoles ;
- apporter un soutien logistique à la pratique de groupes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
<http://www.laurette-onkelinx.be/>